

# PROCES-VERBAL

Conseil d'école du 17 février 2017

Ecoles maternelle et élémentaire de Noiron-sous-Gevrey

*Etaient présents : Mme VENTARD, Présidente du SIVOS et Maire de Savouges, M. PIRAT, Maire de Noiron/Gevrey, M. BOBROWSKI, Maire de Broindon, Mme XENARD, D.D.E.N., les enseignants et les délégués des parents d'élèves.*

*Etaient excusés : M. ARMBRUSTER, Maire d'Epernay/Gevrey, les membres du RASED, M. NOEL et Mme CATHELIN, délégués des parents d'élèves.*

## **Projets d'écoles :**

Ces projets sont construits pour 3 ans autour d'une priorité commune : l'élaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République.

L'école élémentaire a pour 2e priorité « donner du sens à l'Histoire au travers de l'évolution de l'école et des 4 villages du SIVOS. »

Les élèves ont déjà écrit aux habitants les plus anciens pour récolter témoignages, photos et objets.

L'école maternelle axera une seconde priorité sur « élaborer un parcours d'apprentissage et construire des références culturelles ». Il s'agit de proposer aux élèves une ouverture sur le monde en leur donnant à voir et à entendre des œuvres variées (première culture musicale et artistique), d'assister à des représentations dans des salles de spectacles.

Ces projets ont été validés par l' Education Nationale.

## **Le parcours citoyen :**

Il est obligatoire du CP à la Terminale. Il s'appuie sur l'enseignement moral et civique et sur des projets, des événements et des activités dans et hors l'école, permettant aux élèves, par leur engagement personnel, de prendre conscience de leur statut de citoyen, de leurs droits et devoirs et du lien entre liberté et responsabilité.

Quelques écoles élémentaires, dont celle de Noiron-sous-Gevrey, ont été désignées pour être écoles-pilotes de ce projet.

D'autre part, ce parcours citoyen sera formalisé via une application numérique appelée FOLIOS.

Une expérimentation est actuellement en cours, à laquelle participe la classe de Mme Venon. Les parents des élèves concernés recevront prochainement des informations précises.

## **Projets de classes :**

A l'école élémentaire :

- les élèves de Mme Poulet et M. Demoux participeront à une **journée « cirque »** à l'école, le 11 avril, avec l'association CIRKOUM de Beaune. Il leur sera proposé divers ateliers pour s'initier à l'art du cirque et un spectacle pour clore la journée. Le coût s'élève à 950 €, supporté par la coopérative scolaire ;

- les élèves de Mme Venon et Mme Hissler vont participer à un cycle de 5 séances d'**escalade**, à la salle CLIMB'UP de Dijon, les jeudis matin, du 16 mars au 13 avril. Ils seront encadrés par des professionnels agréés par l'Education Nationale. Coût du transport : 600 € et des séances : 2 250 €. Le financement est également supporté par la coopérative scolaire ;

- le **cross** annuel qui rassemble les élèves du CP au CM2 aura lieu le vendredi 2 juin matin à Noiron. L'école de Corcelles-les Cîteaux participera à l'événement ;

- les élèves de CM2 de Mme Hissler et Mme Venon participeront le 19 mai à la « **course contre la faim** » organisée par l'association Action contre la faim. Cette course se déroulera au collège de Gevrey, dans le cadre de la liaison CM2/6ème ;

- pour étayer l'éducation à la route donnée à l'école, la brigade de gendarmerie de Gevrey installera la **piste routière** le 15 juin à l'école. Cette opération renouvelée tous les ans est destinée aux élèves de CM2 susceptibles de circuler en vélo.

D'autre part, les élèves de Mme Poulet et Mme Venon recevront la **Prévention MAIF** le 16 mai afin de les sensibiliser aux dangers de la route lorsque l'on est cycliste.

Mme Juffard insiste sur ces actions initiées par les enseignants, en réponse aux délégués des parents d'élèves qui leur demandent de rappeler aux enfants les consignes de sécurité en vélo. Elle souligne également que **de nombreux élèves se comportent de façon irresponsable en vélo** dans le village : les familles doivent aussi prendre le relais et **jouer leur rôle d'éducateur**.

Pour répondre aux délégués des parents, les casques qui sont obligatoires pourront être mis aux porte-manteaux. Mme Ventard va étudier l'augmentation de places du parking à vélos ;

- Mme Hissler et Mme Venon font part du succès de l'opération « **1, 2, 3 albums** » qui s'est terminée par une présentation aux Anciens des villages des albums proposés par la bibliothèque intercommunale. Le prochain rendez-vous est fixé au 12 mai ;

- Comme tous les ans, les élèves de CM2 des écoles de Noiron et Corcelles participeront au « **défi-anglais** » organisé au collège le 20 juin, en partenariat avec la bibliothèque intercommunale et les enseignants. Ce sera l'occasion de visiter le collège et déjeuner au restaurant scolaire.

A l'école maternelle :

- Chaque classe a eu l'opportunité d'assister à une représentation dans une vraie salle. Le 11 octobre les classes de MS/GS et GS se sont rendues au théâtre des Feuillants pour voir un spectacle intitulé « **EN ENFANCIE** ». Les TPS/PS ont été émerveillées le 11 janvier par le spectacle de Luméma au Bistrot de la Scène : « **On a volé la bulle de rêve de Luméma** ».

Luméma est également venue à l'école le 7 février pour présenter une autre création de son répertoire : « **Les cinq saisons** ». La cinquième saison étant celle du silence. Pour permettre aux élèves de mieux comprendre tous les aspects d'un spectacle (l'affiche, la vente des tickets, les décors) l'équipe enseignante a proposé de réaliser un parcours sensoriel autour des 4 saisons. Deux élèves ont également tenu le guichet de la billetterie.

- Nous poursuivons **notre projet avec Sabrina Malsert**. Ce dernier s'articule autour de deux axes : un **parcours artistique** à travers la lecture d'albums et **la construction du temps** (de la préhistoire aux temps modernes). Les albums de jeunesse et les documentaires sélectionnés par notre bibliothécaire permettent aux élèves de connaître la vie des hommes (vêtements, habitats, nourriture, mode de vie) au cours des 5 périodes historiques. Après la préhistoire nous entamons la découverte de l'Antiquité. À cette occasion les 3 classes ont bénéficié, pour un coût de 414 euros, d'une intervention de 3h sur **la mosaïque** avec Laurence Mazué (anciennement animatrice à l'archéodrome de Bourgogne).

### **Carte scolaire :**

L'école élémentaire accueillera l'année prochaine 142 élèves répartis sur 6 classes.

L'école maternelle : la reconduction du moyen provisoire c'est à dire le maintien de la troisième classe sera statué en juin. À l'heure actuelle, sans compter le groupe de TPS, les effectifs prévisionnels sont les suivants : 23 PS, 21 MS et 18 GS soit 61 élèves. Pour permettre de transmettre des effectifs au plus près de la réalité, les inscriptions s'effectueront avant les vacances d'avril. 9 familles ont manifesté le souhait d'inscrire leur enfant en TPS.

### **Travaux :**

Mme Juffard annonce que le SIVOS a pris la décision d'effectuer des travaux de rénovation et d'aménagement dans les classes de l'ancien bâtiment de l'école élémentaire : le rez-de chaussée redeviendra alors une salle de classe pour soulager le vieil escalier, et le 1er étage sera affecté au RASED avec une salle pour les élèves pris en charge par le maître E et un bureau pour la psychologue scolaire. Les enfants du périscolaire y auront également accès.

Mme Ventard précise que le coût global de l'opération s'élève à 25 000 €, avec une dotation de l'Etat à hauteur de 50% et 4 000€ sur la réserve parlementaire de M. Patriat, député. Le reste sera financé par un emprunt bancaire à un taux très bas.

Mme Ventard annonce également que le portail de l'école élémentaire sera réparé, parallèlement à la réflexion menée pour réaménager l'accès.

Le SIVOS va faire nettoyer le réseau de la chaudière principale de l'école élémentaire pour un montant de 2 600 €.

Le parc informatique va être renouvelé progressivement ; des ordinateurs sont déjà prévus au budget, ainsi qu'une tablette android pour l'école maternelle.

Des tapis et un nouveau module d'escalade pour la salle de motricité ont également été budgétés.

### **Informations diverses :**

● **Pour Noël**, 360 mugs décorés ont été vendus à l'école élémentaire, pour un bénéfice de 681 €. A l'école maternelle, les bénéfices du marché de Noël et de la vente de fromage s'élèvent respectivement à 808,95 € et 553,04 €.

● Les écoles ont répondu à un questionnaire du ministère de l'Education Nationale sur **les rythmes scolaires**. Les parents d'élèves sont également sollicités (date limite : 17 mars).

● Suite à une enquête auprès des familles, celles-ci se montrent extrêmement favorables à l'utilisation **des courriers électroniques** pour la diffusion des informations diverses données par les écoles. Les parents qui le souhaitent (très minoritaires) continueront à recevoir ces messages par le cahier de liaison. Ce changement pourrait avoir lieu au 3ème trimestre, au plus tard à la rentrée 2017.

● Les directrices informent le Conseil qu'une famille a manifesté son désaccord sur l'aide apportée aux ATSEM par les plus grands, le matin et le soir, pour **sortir et rentrer les vélos** des petits. Le Conseil à l'unanimité fait savoir qu'il est favorable à cette aide bénévole des élèves, sur le principe de l'entraide et de la participation citoyenne.

● Mme Ventard fait savoir que la décision de revenir sur la gratuité du **transport scolaire** appartient au Conseil Départemental pour l'instant, mais que cela n'est pas envisagé actuellement. Elle insiste sur le coût supporté par les communes (190 € par élève, soit 12 920 € au total) et invite les familles bénéficiant d'une carte de transport à ne pas utiliser le bus comme dépannage mais bel et bien comme un service quotidien.

● Les Délégués des parents informent que le **stationnement anarchique** des voitures devant la garderie, matin et soir, pose des problèmes de sécurité pour les piétons. La situation perdure malgré les messages diffusés aux familles, et les Elus envisagent donc de faire appel à la gendarmerie pour verbaliser s'il le faut.

● A la question posée par les Délégués des parents sur leur invitation aux **réunions du SIVOS**, Mme Ventard répond que ces réunions sont publiques, et que l'ordre du jour et la date sont affichés.

● **Manifestations diverses** organisées par les parents :

Carnaval le 11 mars à la salle des fêtes de Savouges à partir de 17h ;

Chasse aux œufs le 8 avril à 15h30 ;

Fête des écoles : certains parents délégués, pour des raisons pratiques, ont souhaité que cette manifestation ait lieu sur une seule journée, le 17 juin, à l'école. Les enseignants ont accepté de présenter les spectacles le matin. Un repas sera organisé le midi et la kermesse se déroulera l'après-midi dans la cour.

Les directrices demandent que la sécurité aux entrées et abords soit assurée, ainsi que la surveillance des toilettes.

Mme Mokrani-Durand  
Directrice de l'école maternelle

Mme Juffard,  
Directrice de l'école élémentaire